



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliasse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Miguel Schelck, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jan Verbeke, Sandra Ferretti, Eric Godart, Aurélie SAPA FURAHA, Christine Roisin, *Conseillers*.

Séance du 21.01.20

#Objet : Interpellation de Mme Laura SQUARTINI relative aux panneaux publicitaires digitaux animés ainsi qu'aux faits de vandalisme sur les panneaux publicitaires.#

Séance publique

Il semblerait que malgré l'opposition du Collège, des panneaux publicitaires digitaux aient été installés sur le territoire de notre commune.

Pour remettre mes propos dans leur contexte et si mes informations sont correctes, la Région avait sollicité l'avis de la commune quant à l'installation de 28 dispositifs de publicité digitale de la firme Jc Decaux liés au service Villo! mais indépendants des stations. Avis défavorable qui n'a pas empêché la Région d'accorder le permis.

Suite à l'introduction d'un recours, les communes d'Ixelles et de Saint-Gilles ont fait suspendre le permis sur leur territoire et n'ont pas manqué de verbaliser les panneaux qui ont malgré tout été installés et qui constituent une infraction en l'absence de permis effectif.

À ce propos, je souhaiterais savoir:

- Pourquoi l'avis de la commune n'a pas été suivi ?
- Combien de panneaux ont ils effectivement été installés ?
- Sur quel branchement électrique ?
- Quelle a été la réaction de la commune ?
- Qu'en est-il de l'aspect financier, ces panneaux sont-ils soumis aux taxes communales?

Par ailleurs, les panneaux publicitaires de notre commune et celles avoisinantes font régulièrement l'objet de vandalisme avec systématiquement le même message: stop pub. Cela fait écho à l'interpellation citoyenne concernant la publicité commerciale dans l'espace public du Conseil du 25 juin 2019. Sans rentrer dans le débat de la publicité en tant que tel quel, je souhaiterais connaître la position du Collège à ce sujet ainsi que les dispositions prises par le corps policier.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

24 votants : 24 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 22 janvier 2020

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze